



ACADÉMIE
DE NANTES

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LYCÉE ALCIDE D'ORBIGNY

OP@LE

Outil de Pilotage
et d'administration
financiers en EPLE

COMPTE FINANCIER [LADO] 2022



02/05/2023

RAPPORT FINANCIER ET COMPTABLE

COMPTES FINANCIERS [LADO] 2022

RAPPORT FINANCIER ET COMPTABLE

SOMMAIRE

Introduction et principes.....	01
Quelques définitions.....	02
Rapport de gestion 2022.....	03
Résultat de l'exercice 2022 et affectation.....	14
Analyse financière.....	16
Conclusion.....	21
Annexes.....	22
Bilan.....	27

INTRODUCTION ET PRINCIPES

Depuis 2012, L'Instruction Codificatrice M9.6 (IC M9.6) constitue le cadre réglementaire sur lequel s'appuie la gestion financière et comptable des Établissements Publics Locaux d'Enseignement (EPL). L'article R421-77 du Code de l'Éducation dispose que « à la fin de chaque exercice, l'agent comptable en fonction prépare le compte financier de l'établissement pour l'exercice écoulé. »

Le compte financier est visé par l'ordonnateur qui certifie que le montant des ordres de dépenses et des ordres de recettes est conforme à ses écritures.

Avant l'expiration du quatrième mois suivant la clôture de l'exercice (i.e. avant le 30 avril de l'année suivante), le conseil d'administration arrête le compte financier après avoir entendu l'agent comptable.

L'ordonnateur rendra compte de sa gestion au conseil d'administration de l'EPL. Il rapprochera notamment l'exécution budgétaire de la prévision par service, domaine et activité et en expliquera les différences.

Le conseil d'administration adopte alors le compte financier sans réserves et se prononce sur l'affectation du résultat sur les différentes réserves de l'établissement. Comme l'autorise la réglementation, le lycée Alcide d'ORBIGNY distingue les réserves du Service Général (S.G.) de celles du Service de Restauration et d'Hébergement (S.R.H.).

Le compte financier 2022 rend compte de l'exécution du budget voté le 23 novembre 2021.

C'est le premier compte financier avec le nouveau progiciel de gestion financière OP@LE.

QUELQUES DÉFINITIONS

Afin de comprendre les informations détaillées dans l'analyse financière, qui depuis 2012 constitue le rapport de l'agent comptable, il est nécessaire de connaître ce que recouvrent certaines notions.

LE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Le **résultat de l'exercice** s'obtient par la différence entre le total des recettes nettes et le total des dépenses nettes de la section de fonctionnement. Le résultat est excédentaire lorsque le total des recettes nettes est supérieur au total des dépenses nettes. La somme des résultats service par service donne le résultat net de l'exercice.

LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

La **Capacité d'Auto Financement** correspond au surplus monétaire potentiel dégagé par les opérations de gestion de l'établissement. Elle représente donc l'excédent des ressources internes dégagées par l'activité de l'établissement et peut s'analyser comme une ressource durable. La CAF représente donc le résultat des seules opérations susceptibles d'avoir une action sur la trésorerie. L'**Insuffisance d'Auto Financement** est au contraire le déficit monétaire engendré par les opérations de gestion de l'établissement.

LE FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL

Il représente la différence entre les ressources stables et les emplois stables et traduit la marge de manœuvre dont dispose l'établissement sur les éléments à caractère durable de son patrimoine. Il se calcule en ajoutant les différentes réserves disponibles et la valeur des stocks.

LE BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

Il représente la différence entre les emplois d'exploitation et hors exploitation (actif circulant) et les ressources d'exploitation et hors exploitation (dettes). Cette grandeur mesure le besoin de financement lié à l'activité de l'établissement. Le besoin en fonds de roulement est traditionnellement négatif, car les dettes des EPLE ou plus exactement les reliquats de subventions sont plus importants que les créances et la valeur des stocks.

LA TRÉSORERIE

La **trésorerie** est la différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.

LES AUTRES INDICATEURS FINANCIERS

Les **jours de fonds de roulement** renseignent sur le nombre de jours dont dispose l'établissement pour fonctionner sans apport de trésorerie.

Les **jours de trésorerie** ont la même signification que les jours de fonds de roulement ; ils sont plus importants que les jours de fonds de roulement, lorsque le besoin en fonds de roulement est négatif.

Le **taux moyen de charges à payer** renseigne sur le montant des charges à payer au regard du montant total des dépenses d'exploitation de l'EPL.

Le **taux de non recouvrement** renseigne sur le montant des créances au regard des recettes générées par les ventes de produits et de prestations.

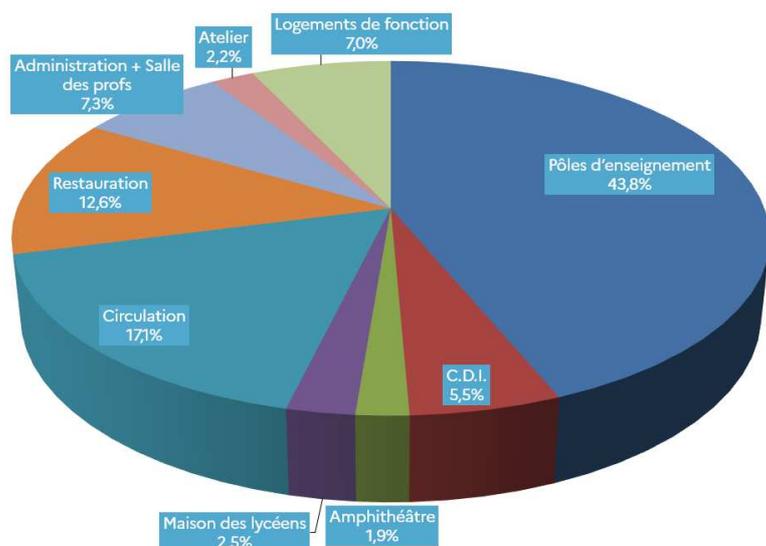
RAPPORT DE GESTION 2022

L'ÉTABLISSEMENT

DONNÉES IMMOBILIÈRES

Le lycée Alcide d'ORBIGNY est un établissement d'enseignement secondaire construit en 1997 et dont la restructuration s'est achevée en 2012 (aménagement de locaux et construction d'un bâtiment supplémentaire, portant le total à 4). Au cours de l'été 2017, un bâtiment modulaire de 4 salles de classe a été ajouté ; 3 salles de classes et 1 local archives ont été réaménagés en deux salles de travaux pratiques. La surface totale du site est de 5 hectares et celle hors œuvre nette (SHON) est de 6 170 m². La surface totale des locaux approche désormais les 10 000 m².

	Surface
Pôles d'enseignement.....	4 372 m ²
C.D.I.....	552 m ²
Amphithéâtre.....	193 m ²
Maison des lycéens.....	250 m ²
Circulation.....	1 709 m ²
Restauration.....	1 258 m ²
Administration + Salle des profs.....	732 m ²
Atelier.....	216 m ²
Logements de fonction.....	700 m ²
	9 982 m²



Les pôles d'enseignement comptent 32 salles banalisées, 9 salles de Travaux Pratiques, 7 salles informatiques / multimédia, 4 salles de permanence.

Un projet d'extension du lycée a été annoncé à l'été 2018 pour porter sa capacité d'accueil à 1 350 élèves.

L'échéance de livraison est fixée à la rentrée scolaire 2026.

STRUCTURE PÉDAGOGIQUE

La structure pédagogique a été profondément modifiée du fait de la réforme de l'organisation de la filière générale au lycée en 2019 : disparition des séries ES, L et S au profit d'une seule série générale enrichie de 10 spécialités à la rentrée scolaire 2020 ; les séries technologiques ne sont pas modifiées dans leur composition : Sciences et Technologies de Laboratoire (spécialité sciences physiques et chimiques en laboratoire) & Sciences et Technologie du Management et de la Gestion (spécialité gestion et finance, spécialité mercatique, et spécialité ressources humaines et communication).

Les spécialités proposées au lycée Alcide d'ORBIGNY sont les suivantes : histoire géographie géopolitique sciences politiques, humanités littérature philosophie, littérature anglaise, littérature espagnole, mathématiques, numérique sciences informatique, physique chimie, sciences de la vie et de la Terre, sciences économiques et sociales, théâtre.

Les élèves de classe de Première doivent choisir 3 spécialités parmi celles-ci et en abandonner une en classe de Terminale. Les 253 élèves scolarisés cette année en classe de Première Générale ont fait le choix de spécialité suivant (illustré par le graphique ci-dessous) :



Les 259 élèves en classe de Terminale ont conservé 2 spécialités sur les 3 choisies en classe de Première. Le graphique ci-dessous illustre leurs choix :



La réforme des enseignements au lycée étant récente, il est pour le moment difficile de prévoir l'évolution de la fréquentation de ces spécialités.

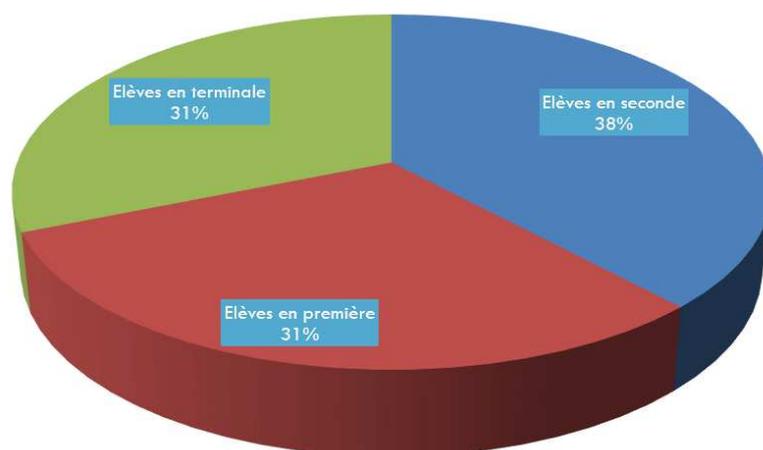
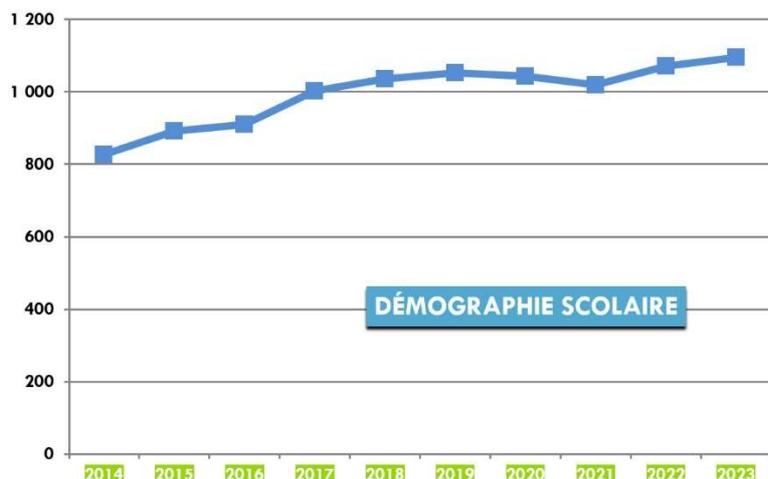
DÉMOGRAPHIE SCOLAIRE

A la rentrée scolaire 2022, le lycée comptait 34 divisions : 12 classes de Seconde (stable), 11 classes de Première (stable), 11 classes de Terminale (stable).

L'enquête d'octobre fait état de 1096 élèves scolarisés : 418 en classe de Seconde (+14 ; 404 en 2021, 374 en 2020, 370 en 2019 et en 2018), 336 en classe de Première (-13 ; 349 en 2021, 327 en 2020, 325 en 2019, 353 en 2018), 342 en classe de Terminale (+23 ; 319 en 2021, 318 en 2020, 349 en 2019, 329 en 2018).

Parmi les élèves de Première, 253 sont en Première Générale (-13 ; toutes séries générales confondues : 266 en 2021, 259 en 2020, 238 en 2019, 261 en 2018), 70 en STMG (+5 ; 65 en 2021, 5 en 2020, 61 en 2019, 64 en 2018), 13 en STL (-5 ; 18 en 2021, 15 en 2020, 26 en 2019, 28 en 2018).

Parmi les élèves de Terminale, 259 sont en Terminale Générale (+9; toutes séries générales confondues : 250 en 2021, 233 en 2020, 262 en 2019, 241 en 2018), 65 en STMG (+9; 54 en 2021, 60 en 2020 et 2019, 66 en 2018), 18 en STL (+3; 15 en 2021, 25 en 2020, 27 en 2019, 22 en 2018).



PERSONNELS

L'équipe pédagogique est constituée de 80 enseignants (dont une documentaliste), d'un demi poste AED affecté au CDI ; l'équipe éducative, de deux Conseillers Principaux d'Education (CPE) et de 7 Assistants d'éducation (AED) ; la direction, de deux Personnels de direction et d'un Attaché Principal de l'Administration (APA) ; l'équipe administrative d'une Fondée de Pouvoir (AAE), de deux Secrétaires d'Administration (SAENES), de deux Adjointes (ADJAENES), la santé et le social, d'une infirmière scolaire, les laboratoires, de 4 personnels ITRF, les personnels techniques, de 20 personnels régionaux et de deux apprentis (en restauration et en maintenance)

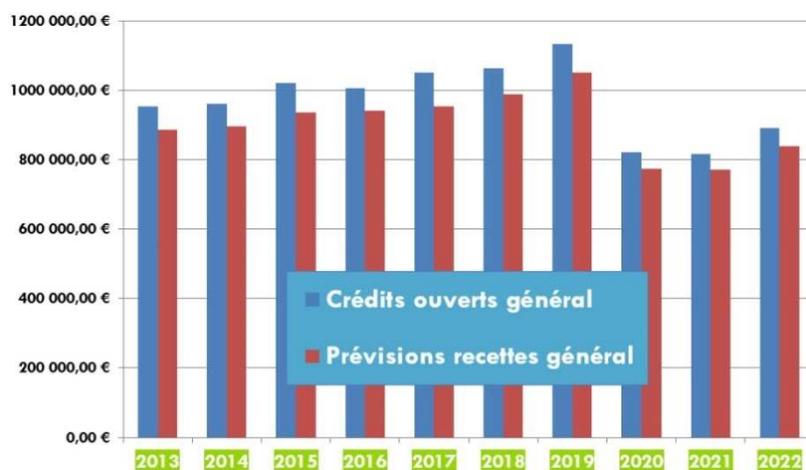
- CE QU'IL FAUT RETENIR -

-  Augmentation de la démographie scolaire
-  Stabilité du nombre de divisions
-  10 spécialités proposées / pas de dominante

PRÉVISION ET MODIFICATION BUDGÉTAIRE 2022

PRÉVISION BUDGÉTAIRE

De 2011 à 2015, les crédits ouverts comme les prévisions de recettes croissent avec une intensité variable selon les années (sensibilité à la démographie scolaire et aux dotations de fonctionnement). L'année 2016 présente un léger tassement (-1,5%). Entre 2017 et 2019, les crédits ouverts, comme les prévisions de recettes sont en hausse (C.O. [2019]: +6,6% /2018 ; P.R. [2019]: +6,3% /2018). Depuis 2020, on constate une inversion de tendance significative avec une baisse importante des crédits ouverts (-27,5%) comme des prévisions de recettes (-26,4%), confirmée par la stabilité des ouvertures de crédits comme des prévisions de recettes en 2021 (respectivement -0,4% et -0,3%).



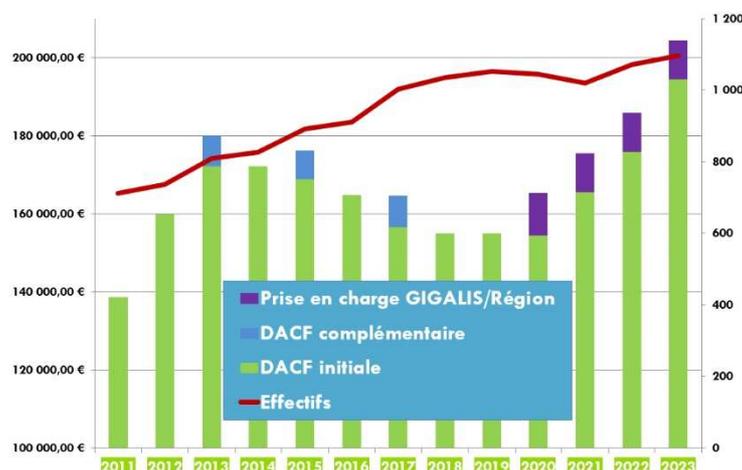
En 2022, malgré la fin de la gestion intégrée des bourses nationales dans le budget du lycée (disparition du service spécial SBN), les crédits ouverts en fonctionnement augmentent (+9,2%). Les crédits ouverts de la section d'investissement ont en revanche diminué (-61,3%).

Les services dont les crédits ouverts ont augmenté sont le service AP (+89,4%), le service VE (+19,0%) ; SRH (+29,2%). Le service ALO a vu ses crédits ouverts diminuer (-24,2%).

L'augmentation sensible des crédits ouverts sur le service Activité Pédagogique (AP) s'explique essentiellement par l'activité 'Voyage, sorties, animations' (x4), et dans une moindre mesure par l'augmentation des 'Crédits disciplinaires' (+16,7%). Les crédits ouverts des activités 'Documentation' et 'Reprographie' sont stables (respectivement +1,3% et +2,6%). Les ressources associées à ce service suivent la même tendance : 'Contribution des familles aux voyages et sorties' (x18), part de la DACF allouée au service (+12,2%). C'est la dernière année de perception de la Taxe d'Apprentissage ; la prévision de recettes sur cette ressource est en baisse (-11,9%).

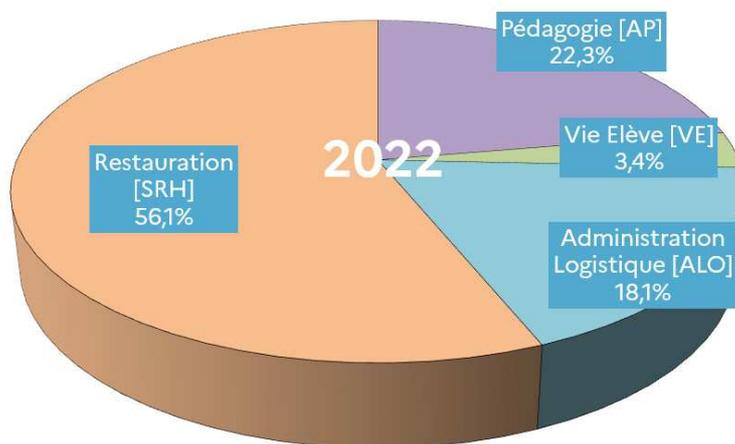
La hausse du Service Vie de l'Élève (VE) est due à l'ouverture des crédits pour le projet 'Lutte contre la Précarité Menstruelle' (financement régional à hauteur de 5 000,00 €). Les crédits ouverts pour les fonds sociaux sont en baisse (-7,0%). Comme chaque année, des crédits éducatifs autonomie ont été inscrits au budget de ce service afin de financer le projet phare de la vie scolaire, la Semaine de la Vie Affective et Sexuelle. Enfin, une ligne de crédits a été inscrite au budget pour financer un don dans le cadre de l'opération 'Bol de riz', menée au printemps 2022.

Le service Administration et Logistique (ALO) présente des crédits ouverts en baisse pour toutes ses activités, à l'exception de crédits ouverts de charges d'amortissement. La règle imposée par OP@LE est la ventilation des charges communes entre l'ALO et le SRH, sans reversement du second vers le premier. Cela produit un double effet : diminution des masses financières en dépenses et réduction du service ALO.



Depuis 2014, la DACF initiale est indexée sur le Fonds de Roulement de l'établissement (FdR), sans nécessairement tenir compte de la hausse des effectifs d'élèves accueillis. Ce choix territorial a impacté pendant plusieurs années l'équilibre des ressources du service général. Toutefois, en 2013, 2015 et 2017, une subvention complémentaire a été attribuée en raison d'une croissance démographique d'environ 10%. En 2018, en 2019 et en 2021, la DACF a été maintenue au même niveau, puis a augmenté en 2022 pour tenir compte de l'augmentation des effectifs et des charges exceptionnelles induites par la pandémie. En 2023, la Région a pris acte des augmentations des coûts de viabilisation et d'entretien de l'établissement en augmentant la subvention de fonctionnement.

Le Service de Restauration et d'Hébergement (S.R.H.) a retrouvé un fonctionnement normal depuis la fin de la crise sanitaire. L'ouverture de crédits 'Denrées' est en hausse (+29,4%). Il y a un effet de vase communicant entre les crédits de reversements (-26,6%) et ceux des charges d'administration, d'entretien et de viabilisation du service (x3). L'ensemble des ressources prévues, affectées au crédit nourriture augmentent : élèves au régime forfaitaire (+31,3%), élèves au régime prestation (+45,8%), commensaux (+13,6%).



Malgré la disparition du service spécial SBN, les proportions des services entre eux restent globalement comparables d'un exercice sur l'autre, constant la prépondérance du SRH.

MODIFICATION BUDGÉTAIRE

Le budget 2022 a été modifié à 17 reprises (10 en 2021, 12 en 2020, 13 en 2019 et en 2018), 8 fois pour vote (prélèvements sur le fonds de roulement ou affectation de nouvelles ressources ; 3 en 2021, 4 en 2020, 5 en 2019, 4 en 2018) et 9 fois pour information (ouverture de crédits sur ressources spécifiques sous condition d'emploi, variation du crédit nourriture, du stock alimentaire, amortissements ; 7 en 2021, 8 en 2020 et en 2019, 9 en 2018). Deux Décisions de l'Ordonnateur ont modifié le budget (virements dans le même service ; 2 DO en 2021, 3 en 2020, 4 en 2019, 3 en 2018).

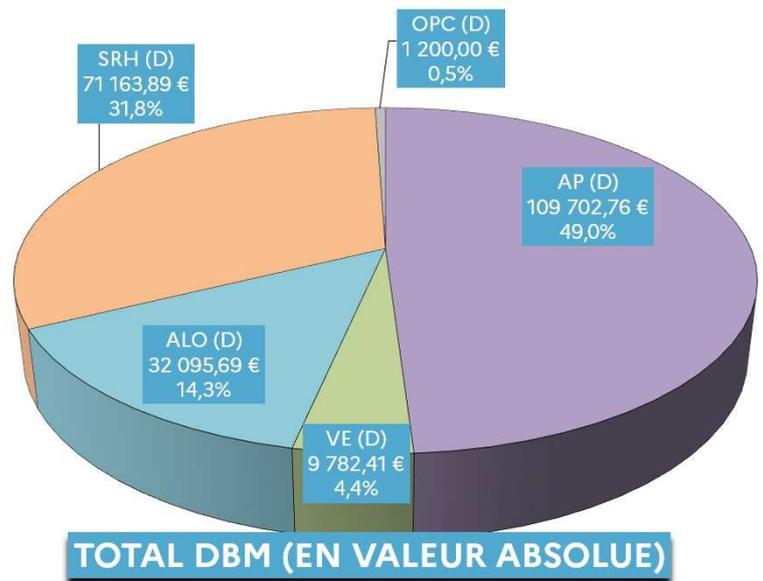
L'augmentation du nombre de DBM provient de l'utilisation plus séquentielle du progiciel OP@LE. La nature des DBM n'a quant à elle pas significativement évolué.

Le total des DBM pour information (types 21, 22, 291, 292) est de +88 696,73 € (/), agrégeant des modifications budgétaires très différentes, et affectant tous les services. Le total des prélèvements proposés (DBM de type 32) atteint 46 585,52 € (+45,8% /2021). Le solde des affectations de ressources nouvelles est de +88 652,50 €.

L'écart entre les crédits ouverts au budget à la fin de l'exercice 2022 et ceux inscrits au budget primitif est de +223 944,75 € (+26 267,51 € en 2021, -132 527,43 € en 2020, +147 214,73 € en 2019, +154 773,94 € en 2018). Ceci s'explique essentiellement par l'augmentation significative du SRH, et l'ouverture de crédits des projets de voyages et sorties (avances 2023).

L'écart entre les prévisions de recettes à la fin de l'exercice 2022 et celles inscrites au budget primitif est de +177 227,54 € (-4 052,49 € en 2021, -167 671,74 € en 2020, +81 662,96 € en 2019, +96 335,46 € en 2018).

Les modifications budgétaires du service AP sont de trois ordres : ouvertures de subventions spécifiques sous conditions d'emploi (type 21), prélèvements sur le Fonds de Roulement (type 32) et ajustement de ressources (type 33). L'écart budget primitif / budget final est de +123,9%. 500,00 € ont été prélevés sur le FdR pour l'achat de fournitures pédagogiques et 300 € pour de la reprographie.



Le service VE (écart BF/BP : +47,6%) a été modifié par trois DBM, l'une de prélèvement sur le Fonds de Roulement (type 32), les deux autres pour l'ouverture de crédits sur subventions affectées, pour un total de +9 782,41 €.

Le service ALO (écart BF/BP : +24,8%) a été modifié par trois DBM de prélèvement sur le Fonds de Roulement (type 32), une DBM de dotation aux amortissements réels (type 292) et une DBM d'ouverture de subvention affectée (type 21), pour un montant total de +32 095,69 €. L'abondement de nouveaux crédits par le prélèvement sur le fonds de roulement ont concerné les activités 'Viabilisation' (+11 000,00 €), 'Entretien & Maintenance' (+11 200,00 €), 'Administration' (+3 000,00 €).

Le service SRH (écart BF/BP : +16,6%) a été modifié par quatre DBM de prélèvement sur le Fonds de Roulement (type 32), une DBM de variation des produits scolaires (type 22) et deux DBM d'ouverture de subvention affectée (type 21), pour un montant total de +71 163,89 €. Les prélèvements ont concerné les activités 'Denrées' (+5 000,00 €), 'Viabilisation' (+9 000,00 €), 'Entretien & Maintenance' (+1 300,00 €), 'Equipement matériel' (+2 200,00 €) et 'Administration' (+1 075,52 €).



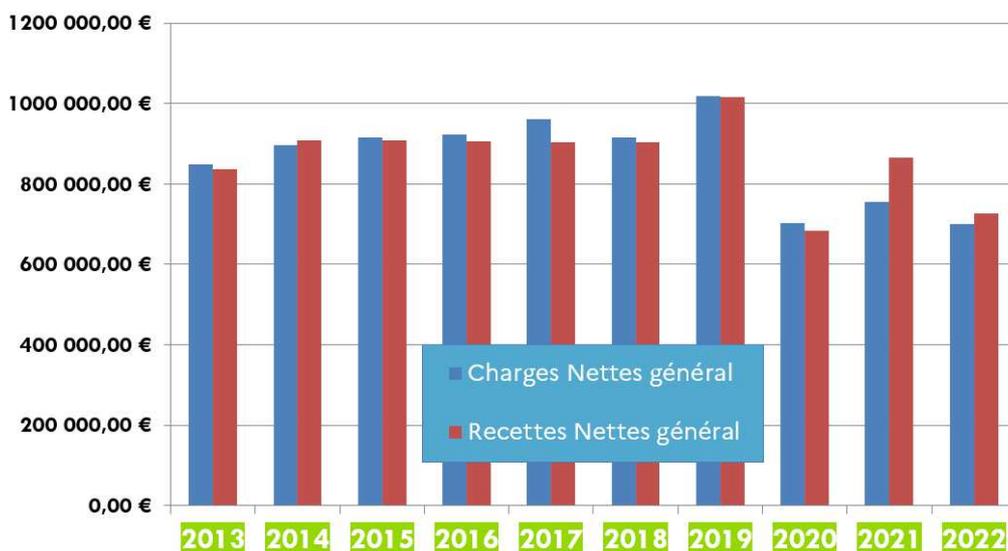
- CE QU'IL FAUT RETENIR -

- Prévision budgétaire en augmentation /2021**
- DACF en augmentation /2021**
- Retour à une situation 'normale'**
- Budget modifié 17 fois**

Le Service OPC (Opérations en Capital) a été modifié à une reprise au cours de l'exercice 2022, pour l'achat d'une échelle grande hauteur pour 1 200,00 €.

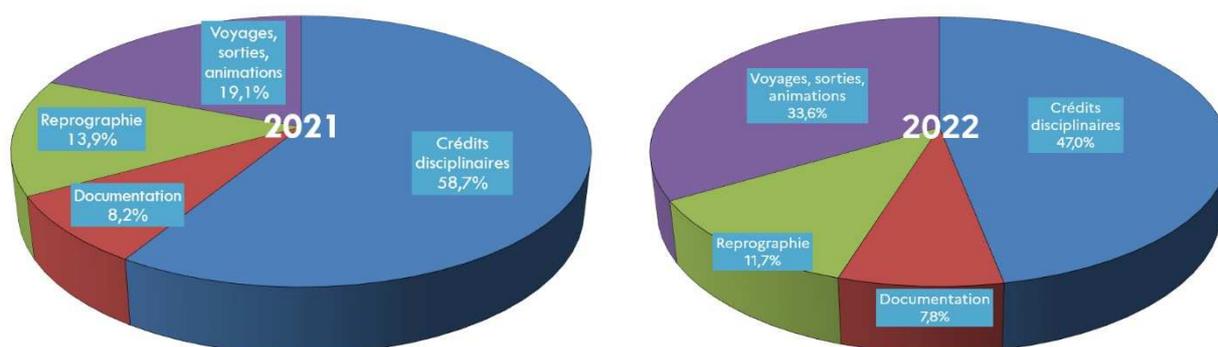
EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2022

L'exécution budgétaire 2022 a montré une baisse des charges de fonctionnement (-56 653,86 € ; -7,3%). Ce constat concerne seulement le service ALO (-34,1%), les charges de fonctionnement des autres services, AP, VE et SRH présentent elles une augmentation (respectivement : +5,3%, +116,4%, +20,0%). Les recettes nettes en fonctionnement reculent également mais moins fortement (-13 260,34 € ; -1,8%).



SERVICE ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE (AP)

Les charges et les recettes, nettes, augmentent cette année (respectivement +5,3% et +8,6%). Évolution des charges : crédits disciplinaires (-15,8%), documentation (-0,9%), reprographie (-11,5%), voyages, sorties, projets (+84,6%). Évolution des recettes : dotation de fonctionnement affectée au service (+12,2%), autres subventions de la Région PDL (-43,5%; principalement la subvention 'Gratuité des Ressources Pédagogiques'), taxe d'apprentissage (-19,2%), contribution des familles pour les voyages et sorties scolaires (x16), autres subventions (x2,5), autres recettes (-17,7%).

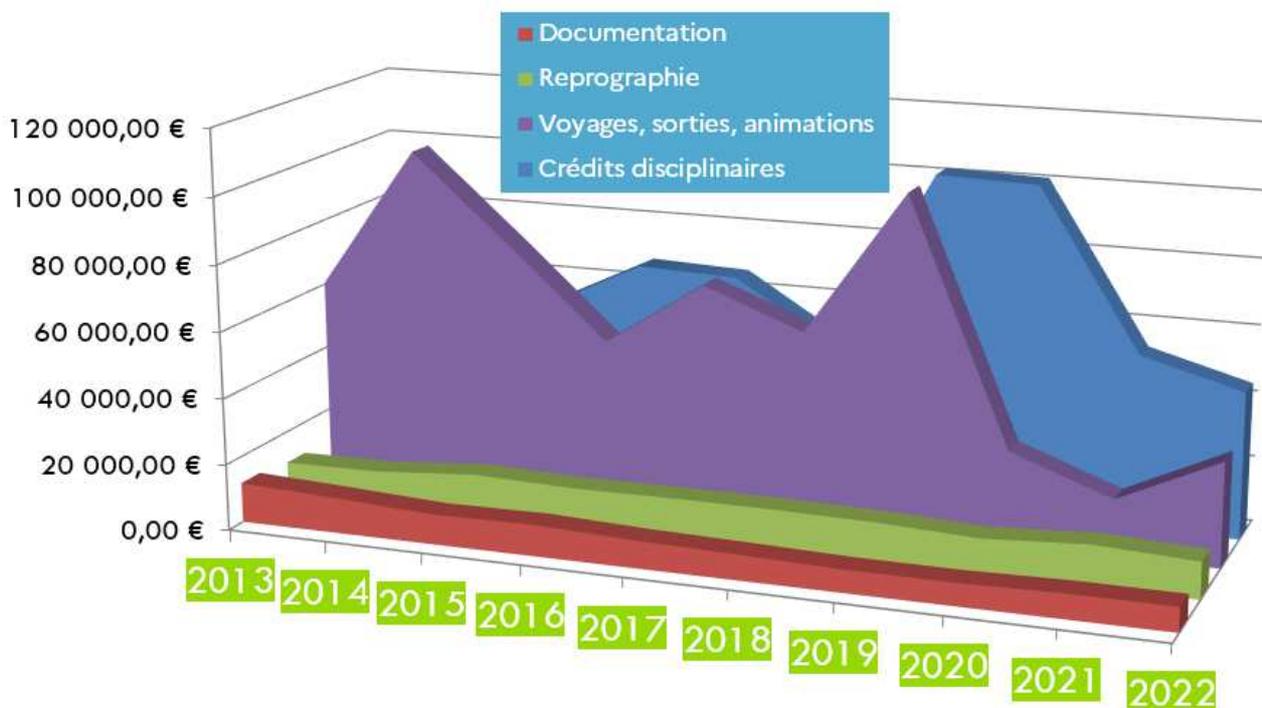


La fin de la pandémie a permis la reprise d'activités pédagogiques 'extérieures' à l'établissement : voyages à Lyon, à Paris ('Banksy'), sorties au Futuroscope, à Guérande, à Saint-Nazaire, sorties cinéma et théâtre, Lycéens au cinéma, festival du cinéma espagnol, actions éducatives ligériennes.

Les crédits disciplinaires ont été consacrés d'une part à l'achat de ressources pédagogiques (compléments de collection de manuels, licences numériques), d'autre part à l'achat de fournitures pédagogiques pour l'activité de l'enseignement (activités pratiques des sciences, EPS, enseignement général). Il n'y a pas eu d'acquisitions pédagogiques notables cette année.

L'ensemble des Crédits Éducatifs Autonomie, subvention Région PDL qui finance notamment la part accompagnateurs des voyages, mais également beaucoup d'autres projets pédagogiques ou éducatifs, ont été consommés intégralement.

Le **résultat du service AP** présente un **excédent de 4 542,45 €**.



SERVICE VIE DE L'ÉLÈVE (VE)

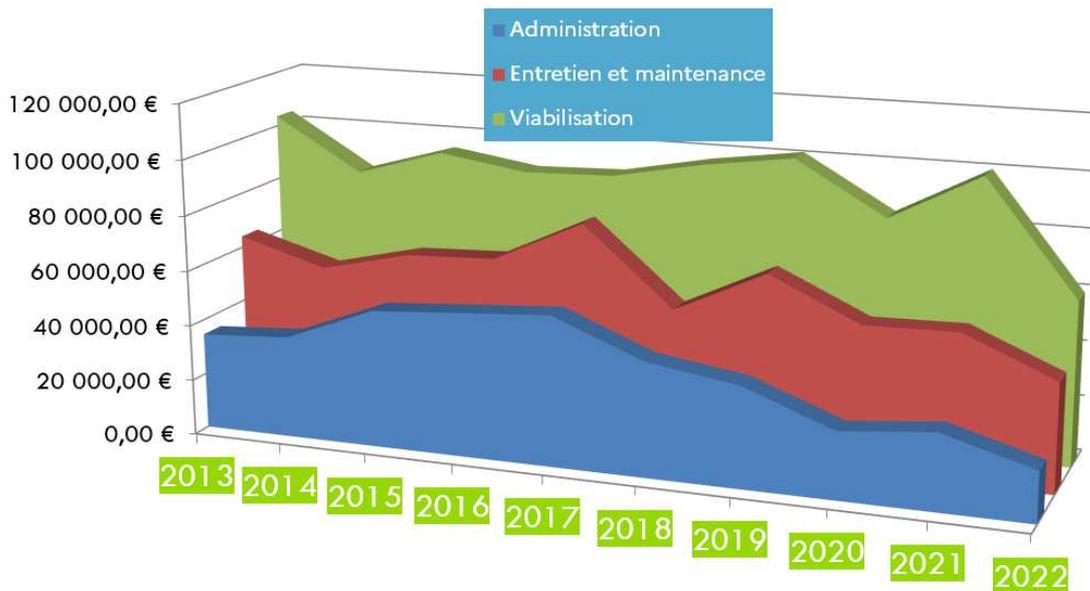
Ce service, constitué notamment des fonds sociaux, du Fonds de Vie Lycéenne, et de la Caisse de solidarité présente un **déficit** à la fin de l'exercice 2022 (**-850,46 €**), justifié par le don dans le cadre du projet 'Bol de riz' (810,00 €) et le besoin supplémentaire de ressources pour le projet 'Lutte contre la précarité menstruelle' (40,46 €). Les fonds sociaux ont été encore cette année très sollicités (+49,6%), et leur usage est au plus haut depuis la création de l'établissement. Cette année, les ressources majoritairement utilisées sont celles de l'État (64,6% / 15,4% pour la Région PDL / 20,0% pour la Caisse de solidarité). L'intégralité de la subvention régionale a été consommée.

La semaine de la vie affective a entièrement été financée par la subvention régionale 'Crédits éducatifs autonomie'. Le Fonds de Vie Lycéenne n'a pas été mobilisé.

SERVICE ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE (ALO)

Ce service rassemble les charges administratives, d'entretien et de maintenance, de viabilisation et d'amortissement du patrimoine. Toutefois, ces charges sont réparties également sur le service SRH. Il n'y a donc plus de reversement de ce dernier vers le service ALO, ce qui explique la baisse des charges de fonctionnement dans trois domaines 'Administration' (-33,8%), 'Entretien & Maintenance' (-26,1%) et 'Viabilisation' (-40,8%).

De multiples opérations de travaux ont encore été financées cette année, notamment l'élagage des arbres, des travaux de peinture, de revêtement, d'électricité et de plomberie.



Les recettes nettes ont baissé avec la disparition du reversement par le SRH (-63 632,07 € / -31,6%). La part de la dotation de fonctionnement, attribuée à ce service progresse (+4 534,29 € ; +3,8%). Les recettes de neutralisation de l'amortissement sont stables.

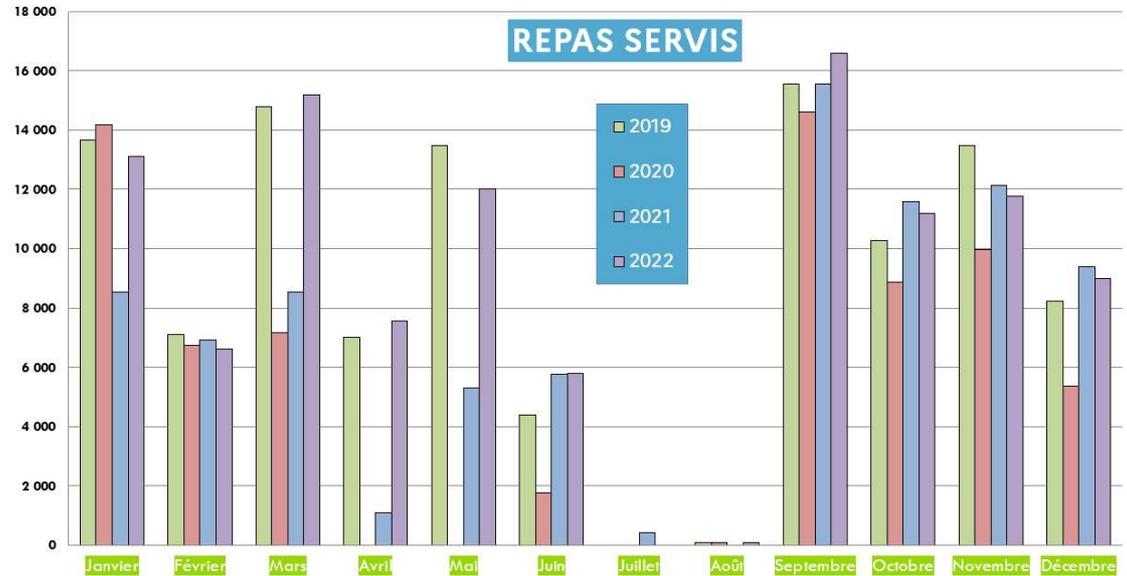


Depuis 2018, les réserves financières du Service Général n'ont pas été mobilisées pour équilibrer le budget initial.

Le résultat du **service ALO** présente un **excédent** de **4 488,36 €**.

SERVICE DE RESTAURATION ET D'HÉBERGEMENT (SRH)

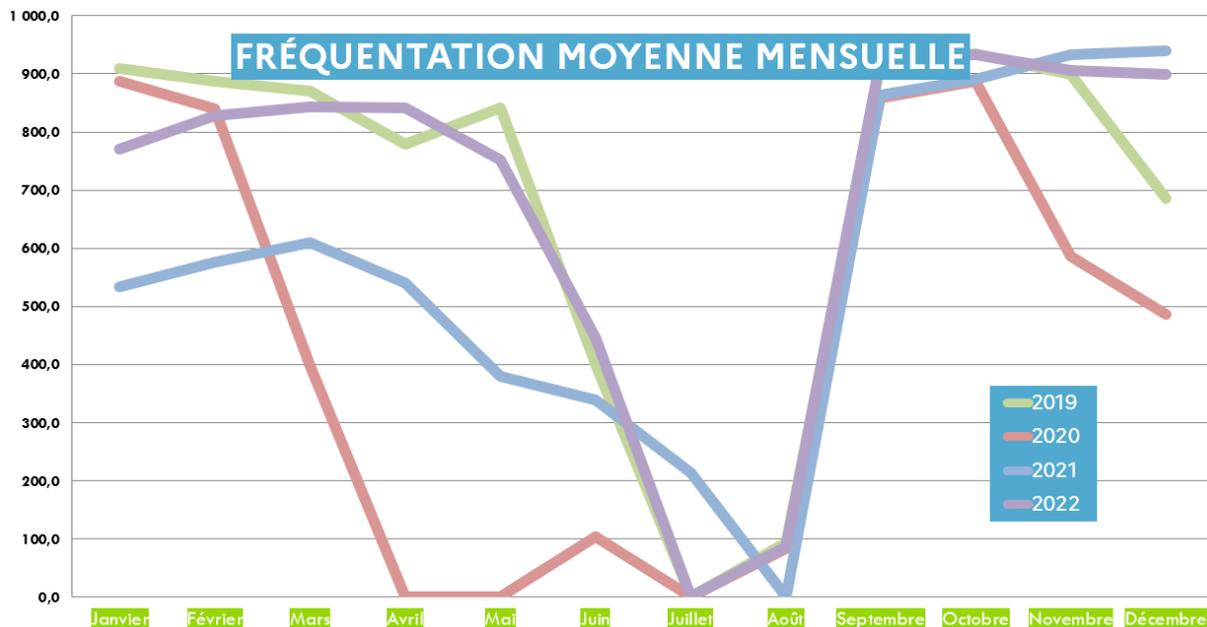
Ce service, autonome financièrement, est le plus important du lycée en masse financière (66,2% des charges et 66,3% des recettes de fonctionnement). Après avoir été largement impacté par la crise sanitaire, ce service retrouve une activité



dense, et par voie de conséquence un niveau de ses charges comme de ses produits conforme à un fonctionnement toute l'année.

108 926 repas ont été servis en 2022, en hausse de 24,1% (85 241 repas en 2021, 68 703 en 2020 108 043 en 2019) sur 135 jours d'ouverture (élèves + commensaux), soit une fréquentation quotidienne moyenne de 807 rationnaires (651 en 2021, 502 en 2020, 819 en 2019).

La part des repas servis aux élèves représente 94,5% du total (5,5% aux commensaux). Cette part est en légère hausse par rapport à 2021. Parmi ceux-ci, 93,7% sont des repas servis aux élèves au régime forfitaire (94,4% en 2021, 92,1% en 2020, 94,5% en 2019).



L'achat des denrées alimentaires constitue le premier secteur de dépenses (53,2% des charges nettes, +50 634,28 € / +25,9%). Il est en revanche plus délicat de comparer les autres charges, puisque, depuis cet exercice, il n'y a plus de reversement du SRH vers l'ALO pour la contribution aux charges communes, et ces dernières sont ventilées entre chacun de ces deux services, selon la clé de répartition adoptée en 2021.

La principale ressource provient des familles, pour les élèves inscrits au forfait (+99 892,32 € / +31,3%) et pour élèves inscrits à la prestation (+9 013,95 € / +45,8%). Le taux de fréquentation de la restauration par les élèves reste remarquablement élevé (97,1%). Outre la difficulté pour les élèves de rejoindre leur domicile pendant la pause méridienne, la qualité des repas unanimement reconnue constitue également une explication. Enfin, le lycée ne subit que partiellement la concurrence de la restauration privée extérieure.

Le résultat du **service SRH** présente un **excédent** de **19 959,57 €**. Il s'explique pour 2/3 par des crédits de charges communes non utilisés, et pour 1/3 par un crédit nourriture excédentaire.

SERVICE DES OPÉRATIONS EN CAPITAL (OPC)

Un seul investissement a été effectué cette année : l'acquisition d'une échelle grande hauteur sur fonds propres. Le total des **investissements** s'élève cette année à **1 062,00 €**.

- CE QU'IL FAUT RETENIR -

-  Diminution des charges et des produits /2021
-  [AP] charges en hausse / excédent 4 542,45 €
-  [VE] charges en hausse / déficit 850,46 €
-  [ALO] charges en baisse / excédent 4 488,36 €
-  [SRH] charges en hausse / excdt 19 959,57 €

RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022 ET AFFECTATION

ANALYSE BUDGÉTAIRE

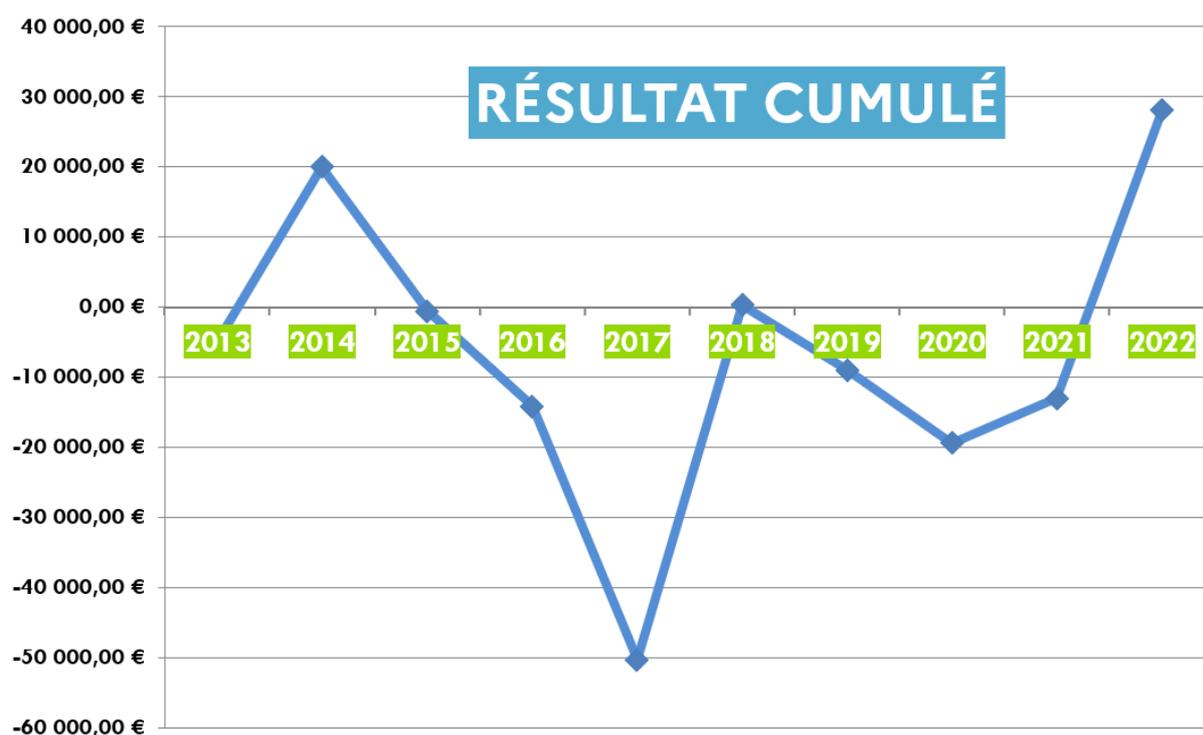
L'exercice comptable 2022 présente un résultat excédentaire de 28 139,92 €.

	Charges	Produits	Résultat de Gestion
AP.....	94 474,54 €	99 016,99 €	+4 542,45 €
VE.....	19 021,97 €	18 171,51 €	-850,46 €
ALO.....	122 762,94 €	127 251,30 €	+4 488,36 €
Serv. Gal.....	236 259,45 €	244 439,80 €	+8 180,35 €
SRH.....	461 727,57 €	481 687,14 €	+19 959,57 €
Serv. Spcx.....	461 727,57 €	481 687,14 €	+19 959,57 €
OPC.....	1 062,00 €	0,00 €	
	699 049,02 €	726 126,94 €	+28 139,92 €

L'excédent constaté au service AP s'explique par des crédits pédagogiques et des charges de reprographie pas entièrement employés (décalage de la livraison du nouveau photocopieur).

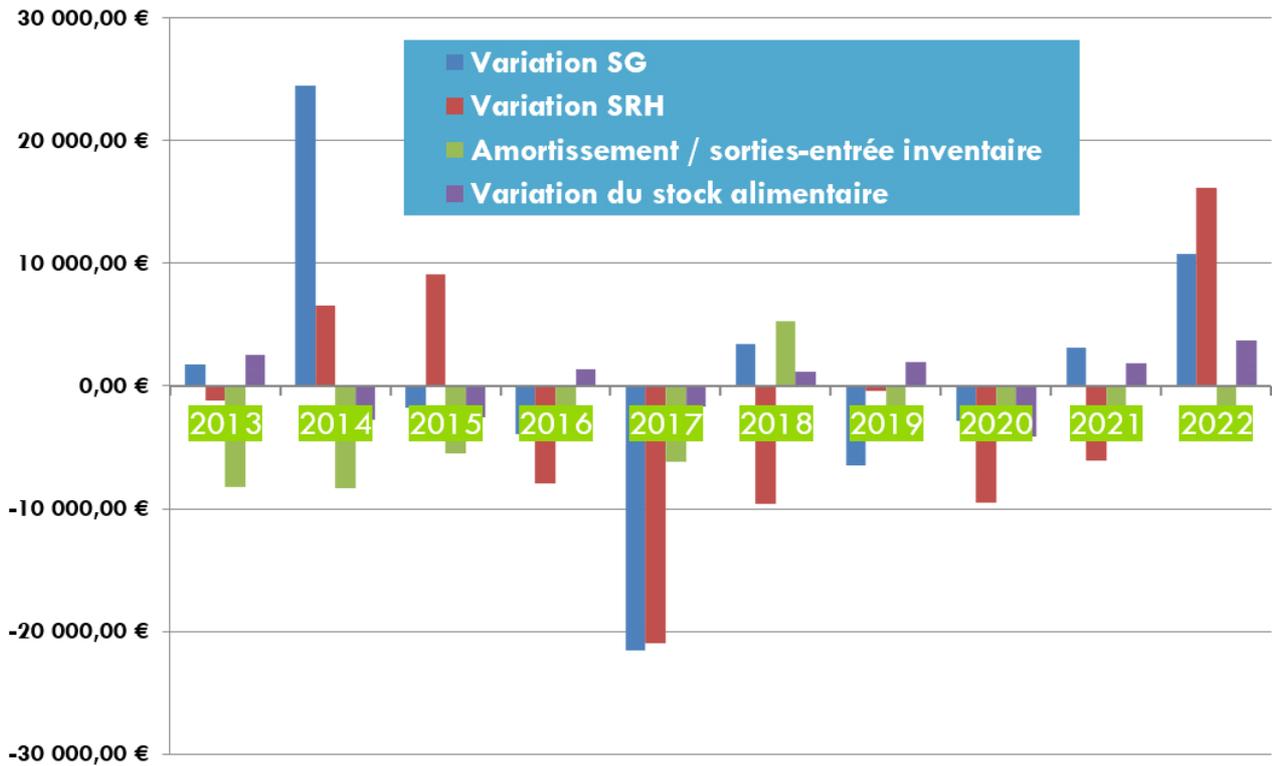
L'excédent constaté au service ALO s'explique par des crédits d'administration et de viabilisation pas entièrement utilisés.

Le Service de Restauration et d'Hébergement présente un excédent significatif. Les deux tiers concernent des crédits de charges communes non utilisés, le dernier tiers étant le crédit nourriture disponible à la fin de l'exercice.



La ventilation du résultat proposée, conforme au résultat de chaque service, Service Général et Service de Restauration et d'Hébergement, est la suivante :

	Montant
Service Général.....	+8 180,35 €
Service de Restauration et d'Hébergement.....	+19 959,57 €
	+28 139,92 €



- CE QU'IL FAUT RETENIR -

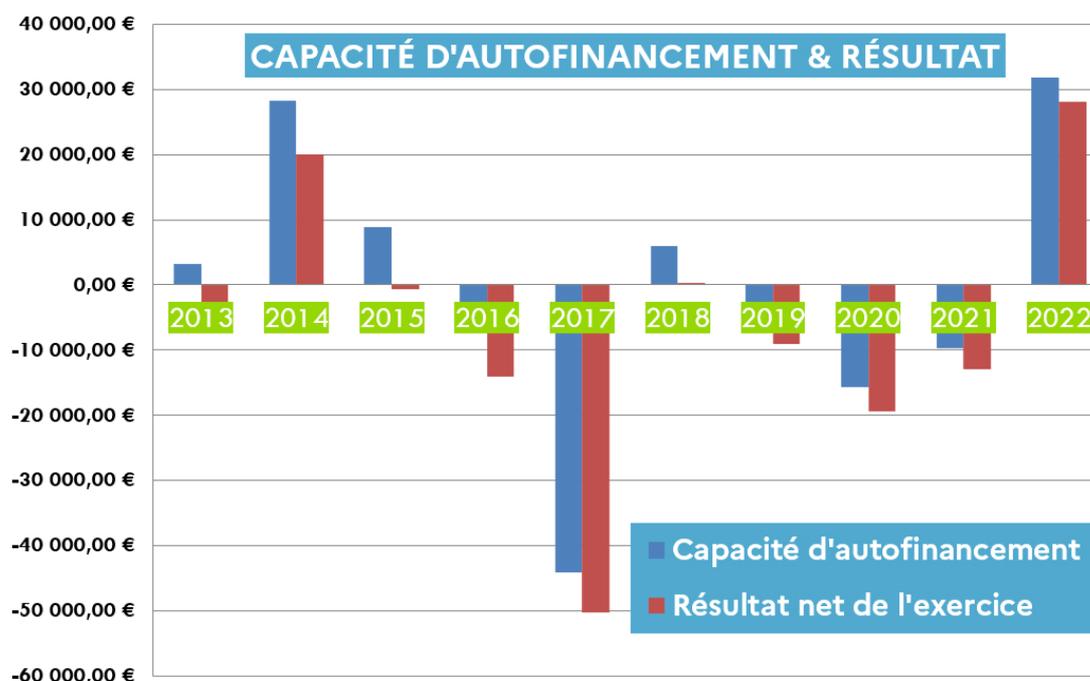
- 📊 Résultat excédentaire de 28 139,92 €
- 📊 Excédent après 3 déficits consécutifs
- 📊 Concerne le SG (+) et le SRH (++)

ANALYSE FINANCIÈRE

Sur la base de cette ventilation, les **réserves disponibles du Service Général** seraient portées à **69 276,78 €** (en hausse de 10 776,82 € [= résultat net du SG + amortissement réel – immobilisations sur fonds disponibles du SG = +8 180,35 + 3 658,47 – 1 062,00]) ; celles du **Service de Restauration et d'Hébergement** atteindraient **50 020,79 €** (en hausse de 16 201,93 € [= résultat net du SRH – augmentation du stock alimentaire – immobilisations sur fonds disponibles du SRH = +19 959,57 – 3 757,64 – 0,00]).

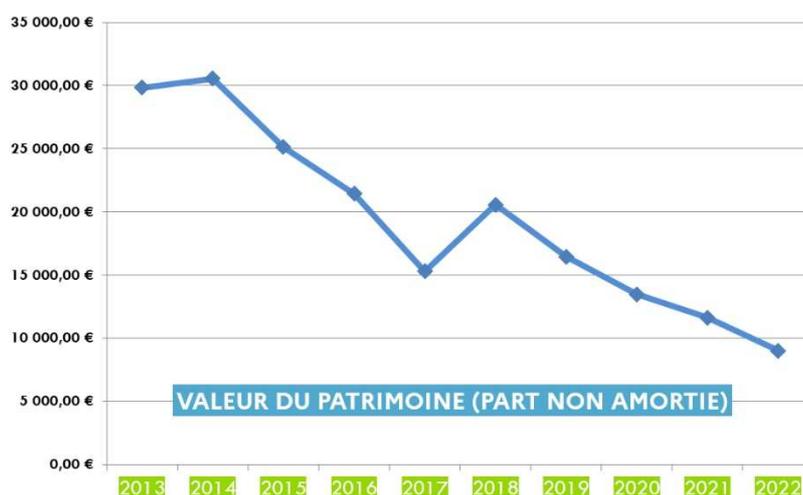
Le **nombre de jours de fonctionnement** (sans nouvelle ressource et hors stock) est de **106 jours pour le Service Général** et de **39 jours pour le Service de Restauration et d'Hébergement**. Il faut cependant modérer l'interprétation de ces données, car la baisse des charges de fonctionnement de 7,3% en 2022 a accentué cette hausse, principalement pour le nombre de jours de fonctionnement sur le Service Général.

La **Capacité d'Auto Financement** atteint **31 798,39€**, différente du résultat net du montant de l'amortissement réel annuel du patrimoine [3 658,47 €] (correction de l'effet de l'amortissement des biens sur l'exercice).



VALEUR DU PATRIMOINE (PART NON AMORTIE)

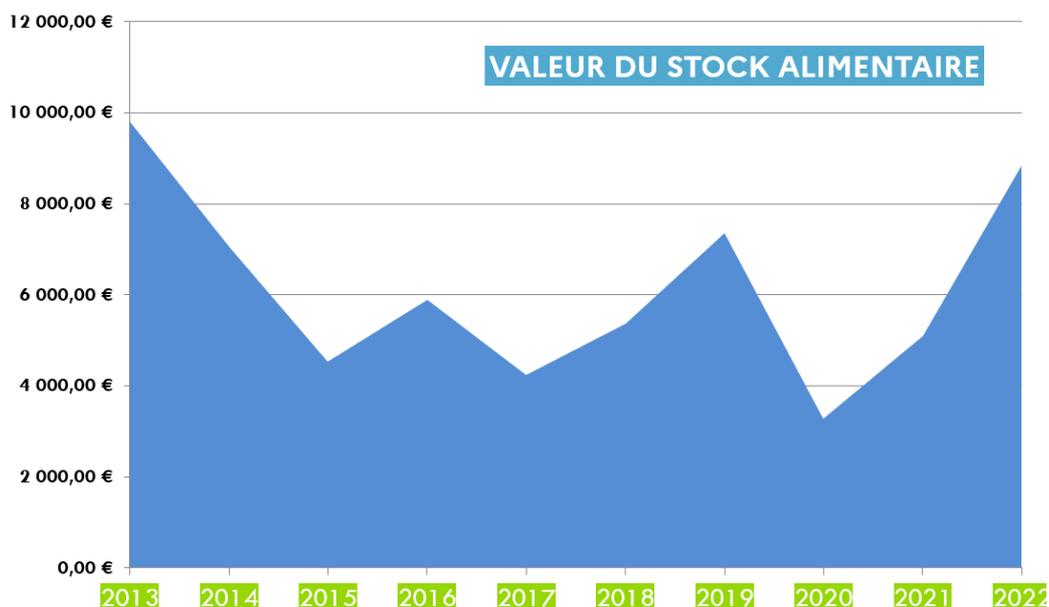
La **valeur du patrimoine** (part non amortie) du lycée Alcide d'ORBIGNY, à la fin de l'exercice 2022, est de **9 016,13 €**, en diminution par rapport à 2021 du solde entre les acquisitions de l'année sur fonds propres (1 062,00 €) et le montant de l'amortissement réel (3 658,47 €).



STOCK ALIMENTAIRE

La **valeur du stock alimentaire** a fortement augmenté de 3 757,64 €. Il atteint **8 843,14 €** à la fin de l'exercice 2022.

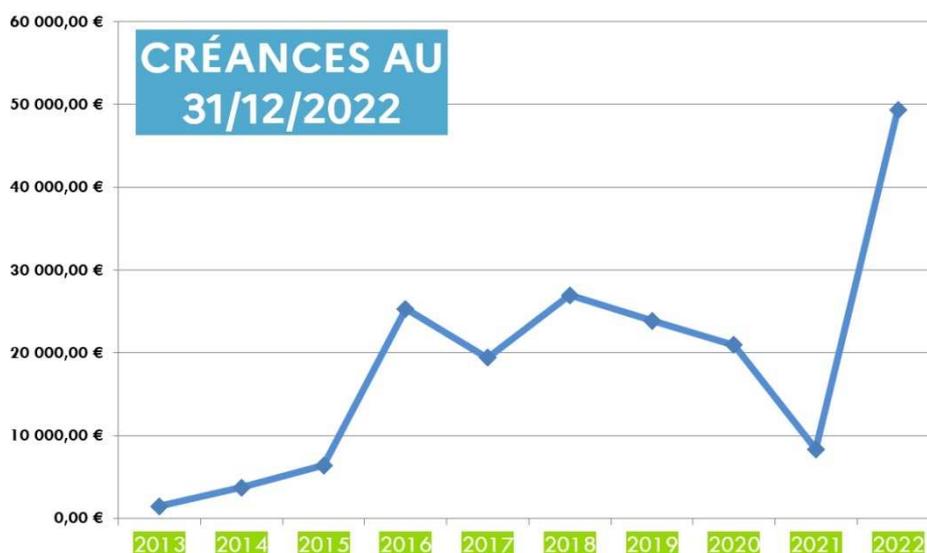
La variabilité de cette donnée n'apporte pas d'indications particulières. Toutefois, un stock alimentaire élevé permet d'envisager des dépenses de denrées moins importantes l'année suivante à effectif de rationnaires constant.



CRÉANCES

Elles sont en très **forte hausse** et atteignent **49 354,10 €**. C'est le niveau le plus haut constaté depuis 2018. Le recouvrement contentieux est en progression mais reste modéré. Il s'élève à 885,74 €. Outre la situation financière possiblement délicate pour certaines familles, la raison de cette croissance très forte des créances non contentieuses s'explique pour l'essentiel par la difficulté de prise en main du nouvel outil financier pour la mise en œuvre du recouvrement. Ce point devrait donc s'améliorer en 2023.

Le taux de non recouvrement, qui par nature suit la même évolution que celle des créances progresse à 10,00% au 31/12/2022.



RELIQUATS DE SUBVENTIONS ET SUBVENTIONS À PERCEVOIR

Les **reliquats de subvention ou avances sur subvention** ont progressé : ils atteignent 36 174,64 € (34 344,53 € en 2021 ; 44 667,52 € en 2020 ; 41 067,90 € en 2019). Les subventions sont consommées régulièrement, et présentent par conséquent des reliquats plus faibles.

Le total des **subventions à percevoir a fortement augmenté**. Il atteint 15 876,85 € (4 614,33 € en 2021 ; 3 018,04 € en 2020 ; 8 304,77 € en 2019). Ce reste à percevoir concerne essentiellement des subventions régionales pour lesquelles une avance avait été parfois versée, le solde étant perçu une fois le bilan et les justificatifs transmis à la collectivité territoriale.

La différence [actif – passif] est de -20 297,79 € (-29 730,20 € en 2021 ; -41 649,18 € en 2020 ; -32 763,13 € en 2019).

Les reliquats ou avances sur subventions sont constitués d'un solde de la subvention du 'Fonds de Vie Lycéenne' (3 001,84 € ; État), d'un solde de la subvention du 'Fonds Social Lycéen' (5 550,45 € ; État), d'un solde de la subvention 'Gratuité des Ressources Pédagogiques' (21 599,76 € ; Région Pays de la Loire), d'un reliquat de la subvention 'Séjour en Europe' (306,19 € ; Région Pays de la Loire), d'un solde d'une convention d'équipement pour l'acquisition de matériel pour l'enseignement des sciences-physiques (0,10 € ; Région Pays de la Loire) , d'un solde d'une convention d'équipement pour l'acquisition d'un gerbeur en restauration (5 716,30 € ; Région Pays de la Loire).

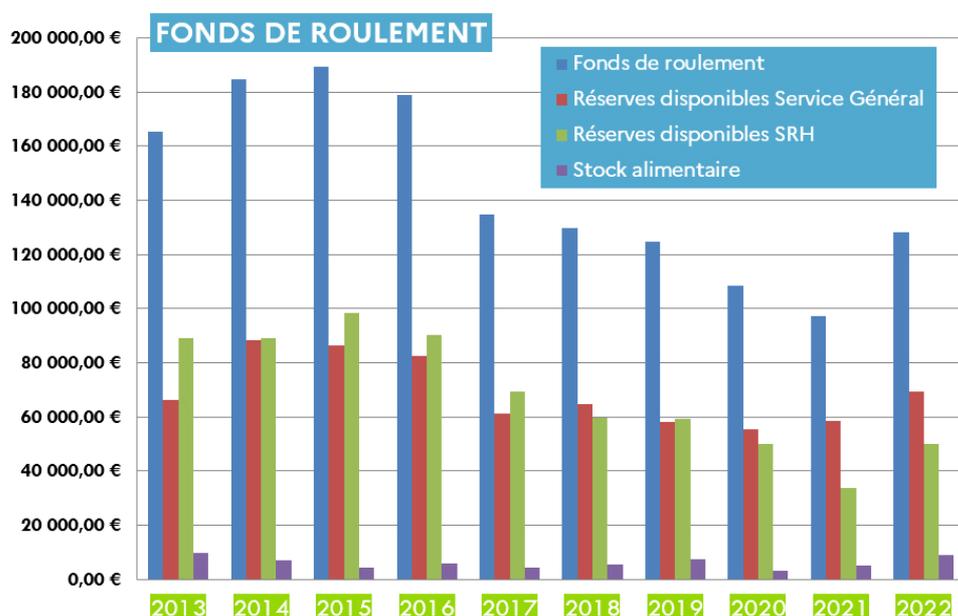
Les subventions à percevoir sont constituées de la subvention 'Fonds Social Régional' 2022 (1 765,00 € ; Région Pays de la Loire), de la subvention 'Gratuité des Ressources Pédagogiques' 2022 (3 964,56 €, Région Pays de la Loire), de la subvention 'Crédits Éducatifs Autonomie' 2022 (6 324,00 €, Région Pays de la Loire), de la subvention 'Entretien du linge' 2022 (61,79 €, Région Pays de la Loire), de la subvention FCSH pour l'acquisition de chariots à couverts (1 488,68 €, Région Pays de la Loire) et de la subvention pour le déplacement dans le cadre de l'opération 'Lycéens au cinéma' de décembre 2022 (751,40 €, Association Premiers Plans).

Pour mémoire, si les bourses nationales ne sont plus « traitées » budgétairement, elles transitent néanmoins dans la comptabilité de l'établissement. Elles sont retracées sur le compte 443110 (opérations pour le compte de l'État – Bourses nationales) qui présente à la fin de l'exercice 2022 un débit de 1 521,42 €, témoignant d'une somme restant à percevoir de l'État pour ces bourses.

FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL

Le **Fonds de Roulement** progresse de 31,6% par rapport à 2021 (+30 736,39 €) et atteint à la fin de l'exercice **128 140,71 €**. Il retrouve un niveau proche de celui de 2018.

Il traduit une situation financière favorable, bien que le niveau de chacune des réserves soit différent : confortable pour le service général, plus réduit pour le service de restauration.

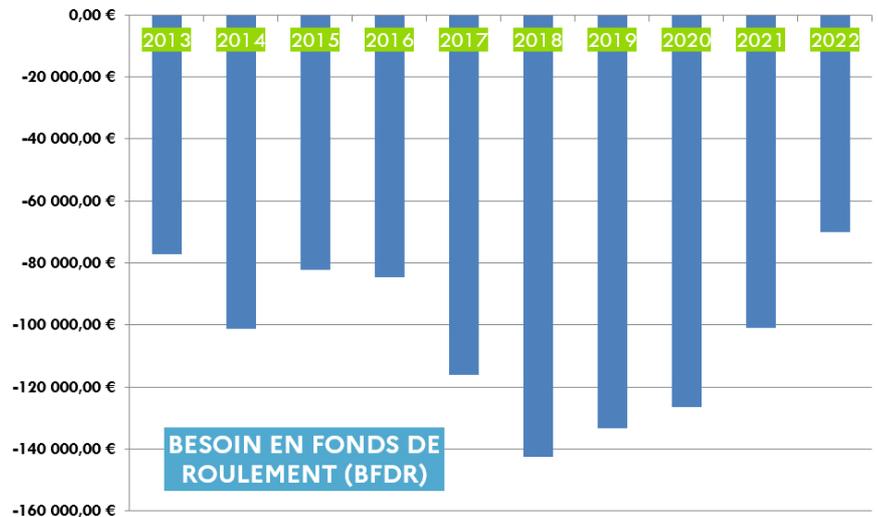


Le nombre de jours de fonctionnement pour le **service général** progresse à **106 jours** (74 jours en 2021, 63 en 2020, 47 en 2019) et pour le **SRH, 39 jours** (32 jours en 2021, 59 en 2020, 43 en 2019). Mais la diminution des charges de fonctionnement en 2022 a fait naturellement progresser plus vite ces indicateurs, particulièrement pour celui relatif au service général.

BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL

Cet indicateur augmente mais reste nettement négatif (-70 916,80 €).

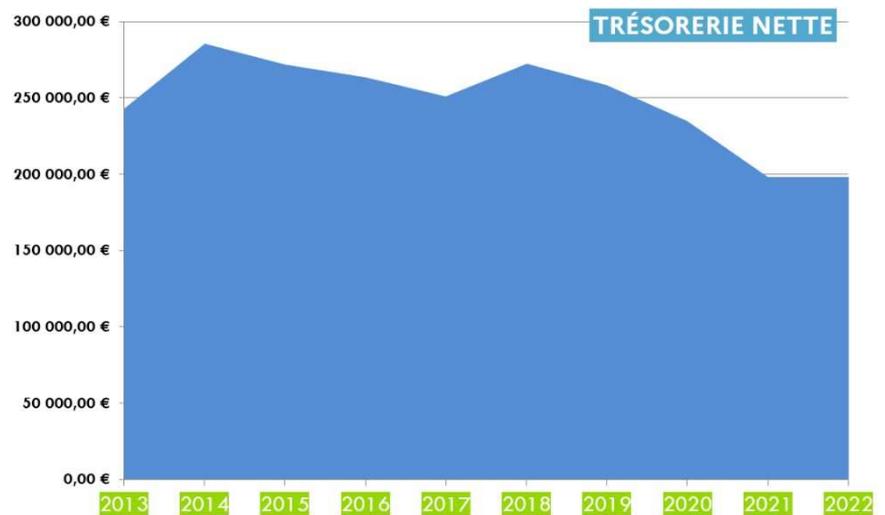
Sa valeur, négative, est justifiée par la prépondérance des dettes (avances familles pour les voyages ou la restauration, les reliquats et avances sur subventions, les charges à payer) sur les créances (créances restauration ou voyages, subventions à percevoir), et la valeur des stocks.



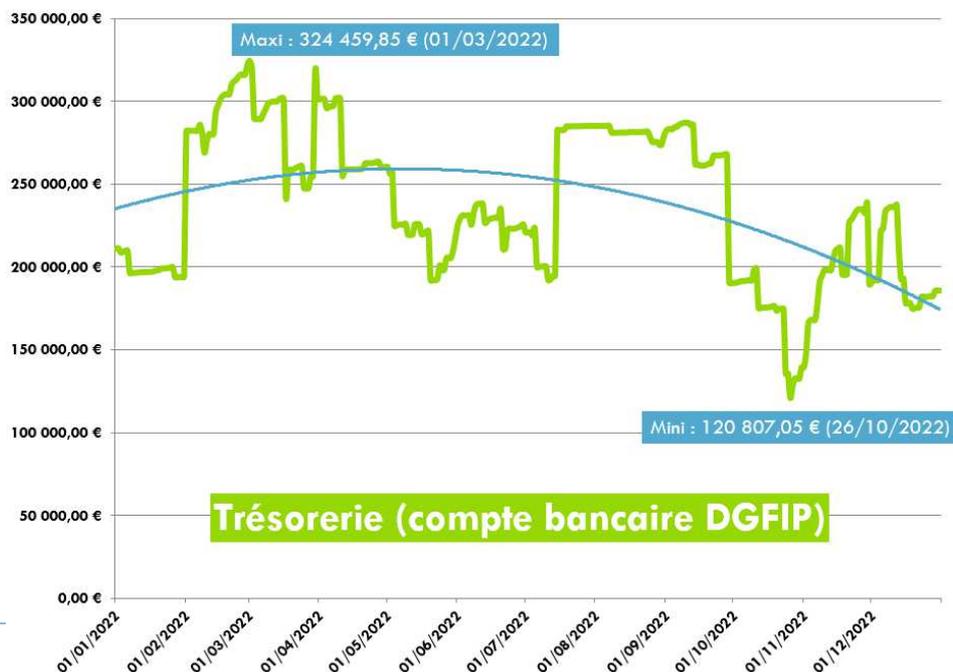
TRÉSORERIE NETTE

Elle est stable pour atteindre au 31 décembre 2022, **198 310,93 €**. C'est un niveau de trésorerie suffisant pour un établissement de cette dimension.

Les sommes disponibles sur le compte bancaire DGFIP évoluent au cours de l'année et dépendent du rythme d'encaissement des subventions et des recettes des familles.



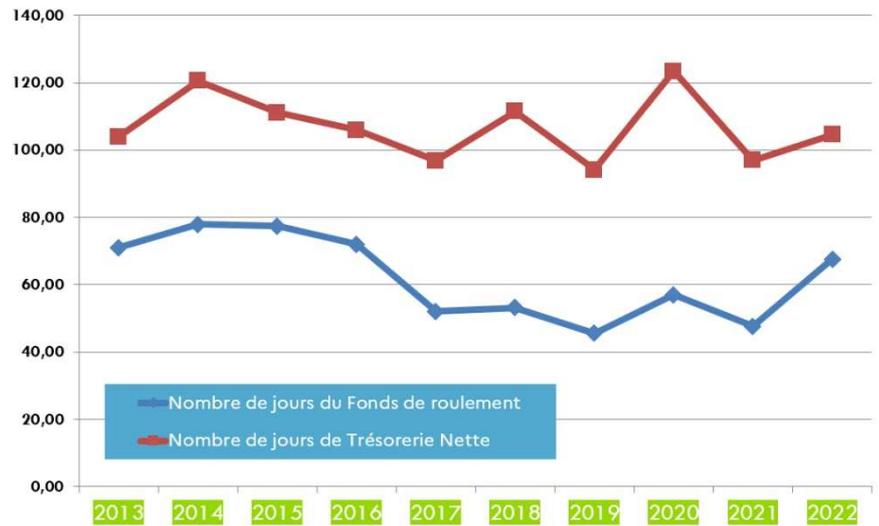
Le seuil minimal de trésorerie (120 807,05 €) n'a pas engendré de retard dans les règlements.



NOMBRE DE JOURS DE FONDS DE ROULEMENT

Le nombre de jours de Fonds de Roulement progresse et atteint **68 jours** à la fin de l'exercice 2022, soit 2 mois et 8 jours de fonctionnement sans nouvelle ressource.

Ce chiffre est la conjugaison de l'augmentation du fonds de roulement et de la baisse des charges de fonctionnement.

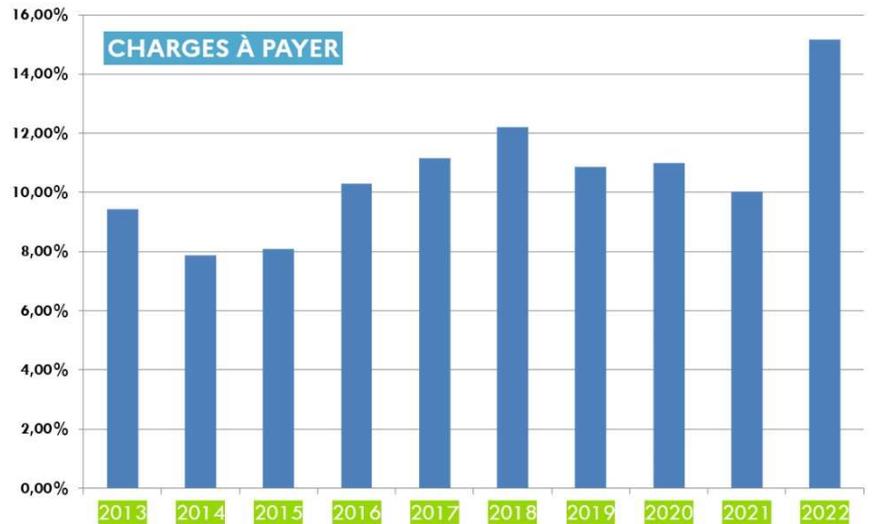


NOMBRE DE JOURS DE TRÉSORERIE

Le nombre de jours de Trésorerie nette augmente également pour atteindre **105 jours**. C'est là aussi, l'effet de l'augmentation du fonds de roulement et de la hausse des dettes.

TAUX MOYEN DE CHARGES À PAYER

Il est en hausse à **15,18%**. Ce n'est pas tant le nombre de charges que le montant en hausse de certaines d'entre elles qui en constitue l'explication (charges de viabilisation principalement).



- CE QU'IL FAUT RETENIR -

-  Fonds de Roulement en hausse
-  Réserves financières et dettes en hausse
-  Créances en très forte hausse

CONCLUSION

Le lycée Alcide d'ORBIGNY présente donc à la fin de l'exercice comptable 2022, une santé financière confortable avec un fonds de roulement d'un niveau satisfaisant. Toutefois, l'hétérogénéité des montants des réserves financières (Service Général d'une part ; Service de Restauration et d'Hébergement d'autre part), doit nous conduire à une certaine vigilance, sur l'évolution des charges (notamment l'augmentation du coût de la viabilisation [électricité et gaz principalement], des charges d'entretien et de maintenance, du coût des denrées alimentaires). Ces réserves financières serviront à amortir partiellement cette inflation, mais la réflexion sur les ressources nécessaires au financement de l'activité doit se poursuivre (soutien financier de la collectivité territoriale, niveau des tarifs appliqué).

Le niveau des créances a fortement augmenté. Il est nécessaire d'agir pour le réduire : amélioration du fonctionnement du dispositif de relance, souplesse dans les échelonnements de règlement, dynamisme maintenu dans la campagne des demandes de bourses nationales, recours aux fonds sociaux.

L'évolution de la situation financière du lycée Alcide d'ORBIGNY sur les cinq dernières années est résumée dans le tableau suivant :

RECAPITULATIF	2018	2019	2020	2021	2022
Fonds de roulement au 31/12.....	129 827,86 €	124 917,95 €	108 533,43 €	97 404,32 €	128 140,71 €
dont Réserves disponibles Service Général.....	64 663,88 €	58 185,80 €	55 392,10 €	58 499,96 €	69 276,78 €
dont Réserves disponibles SRH.....	59 786,77 €	59 382,15 €	49 866,08 €	33 818,86 €	50 020,86 €
Jours de fonds de roulement.....	53,14 j	45,56 j	57,06 j	47,62 j	67,60 j
Besoin en fonds de roulement.....	-142 535,01 €	-133 177,84 €	-126 383,94 €	-100 916,80 €	-70 170,22 €
Trésorerie.....	272 362,87 €	258 095,79 €	234 917,37 €	198 321,12 €	198 310,93 €
Jours de Trésorerie.....	111,49 j	94,13 j	123,50 j	96,96 j	104,62 j
Taux moyen de charges à payer.....	12,21 %	10,86 %	10,99 %	10,02 %	15,16 %
Taux de non recouvrement.....	5,12 %	4,20 %	6,86 %	2,29 %	10,00 %

ANNEXE



LA VIABILISATION

La viabilisation est un secteur de dépense très important puisqu'elle a représenté en 2022 près de **18% des charges de fonctionnement**. La viabilisation est un sujet technique sensible, sensibilité accentuée par l'obligation réglementaire de mise en concurrence des fournisseurs du secteur énergétique. Si pour des raisons techniques la distribution de l'eau échappe à cette obligation, la fourniture de gaz ne bénéficie plus de TRV (Tarifs Réglementés de Vente) depuis le 1er janvier 2015 (pour les consommateurs excédent 200 000 kWh/an) et la fourniture d'électricité depuis le 1er janvier 2016 (pour les sites dont la puissance souscrite excède 36 kVA). La mise en concurrence promet généralement des coûts de fourniture à la baisse. C'est ce qui avait été constaté pour le prix du kWh de gaz depuis l'exercice 2015 et pour le prix du kWh d'électricité depuis l'exercice 2016, mais qui a tendance à s'atténuer, notamment en raison des tensions sur le marché des hydrocarbures d'une part, et du coût structurellement élevé de la production d'électricité « verte » d'autre part. La situation géopolitique, les choix énergétiques retenus par l'État, conduisent à une progression exponentielle durable de ces coûts.

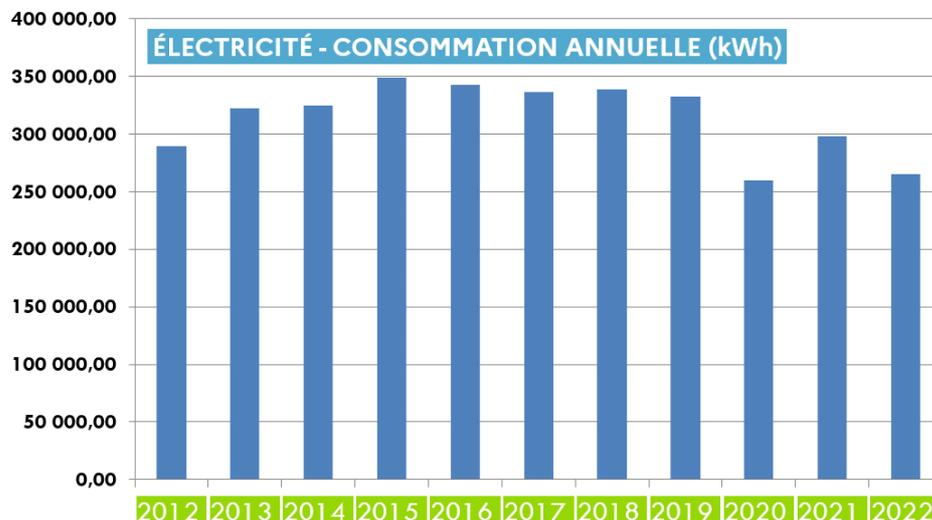
ÉLECTRICITÉ

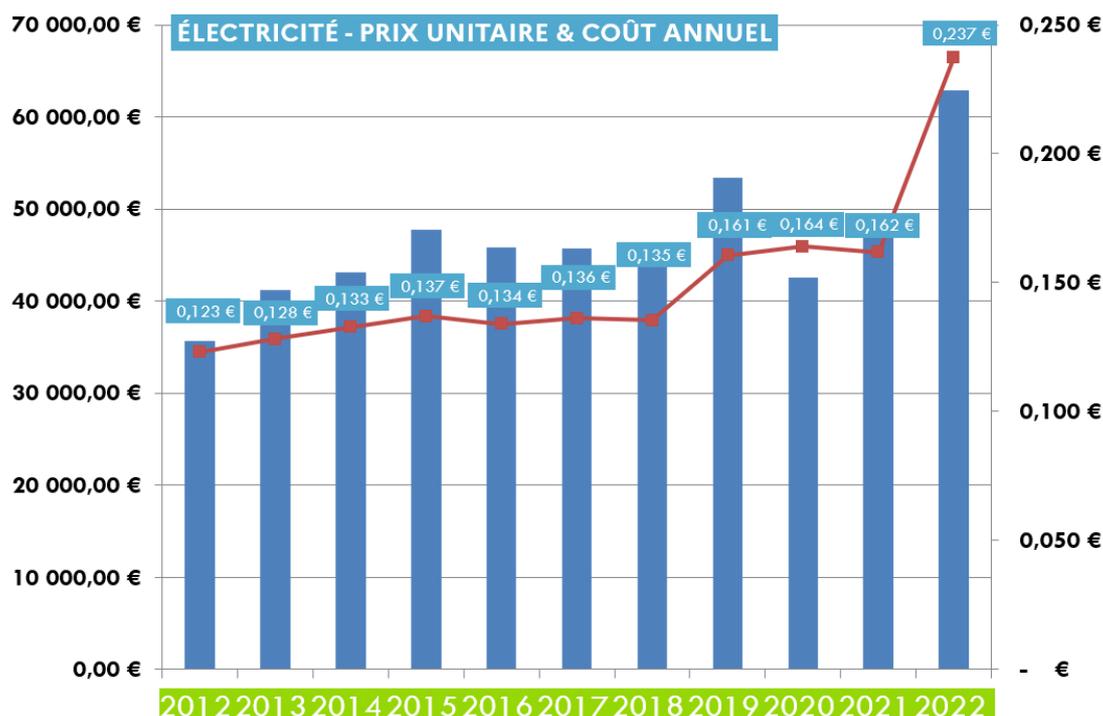
La consommation est directement liée à l'activité de l'établissement. L'extension du lycée a généré un surcroît de consommation (+20,4% entre 2012 et 2015). La consommation électrique qui avait diminué légèrement pendant deux ans (-1,9% entre 2016 et 2017 ; -1,8% entre 2015 et 2016) a progressé de 0,8% en 2018. En 2019, elle a diminué de 1,9%. Elle a de nouveau diminué mais plus fortement en 2020 (-21,9%) du fait de la fermeture du lycée pendant plusieurs semaines. Elle a augmenté de nouveau en 2021, corrélativement à l'ouverture du lycée. En 2022, année pleine, la consommation a diminué grâce aux mesures de modération mises en œuvre.

	Unité	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Consommation annuelle	kWh	335 950	338 727	332 252	259 463	298 296	264 766
Tarif unitaire	€	0,136	0,135	0,161	0,164	0,162	0,237
Coût annuel	€	45 760,04	45 856,23	53 374,40	42 536,94	48 285,86	62 871,04

Le prix unitaire annuel qui avait diminué très sensiblement entre 2015 et 2016 (-18,2%), puis retrouvé en 2017 et 2018 un niveau proche de celui de l'époque des Tarifs Réglementés de Vente (TRV), a très fortement augmenté en 2019 (+19,3%), et est resté globalement stable jusqu'en 2021. Les conditions du nouveau marché qui a débuté en janvier 2022 sont beaucoup moins favorables, le tarif moyen unitaire a progressé de 46,3% par rapport à celui constaté en 2021.

La poursuite d'une politique de maîtrise et réduction des consommations est donc toujours d'actualité et revêt une importance stratégique dans cette situation.





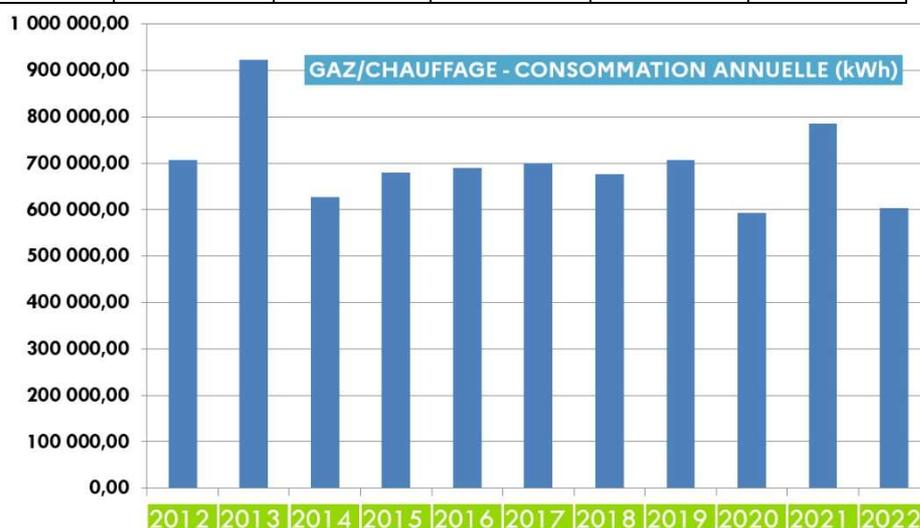
GAZ / CHAUFFAGE

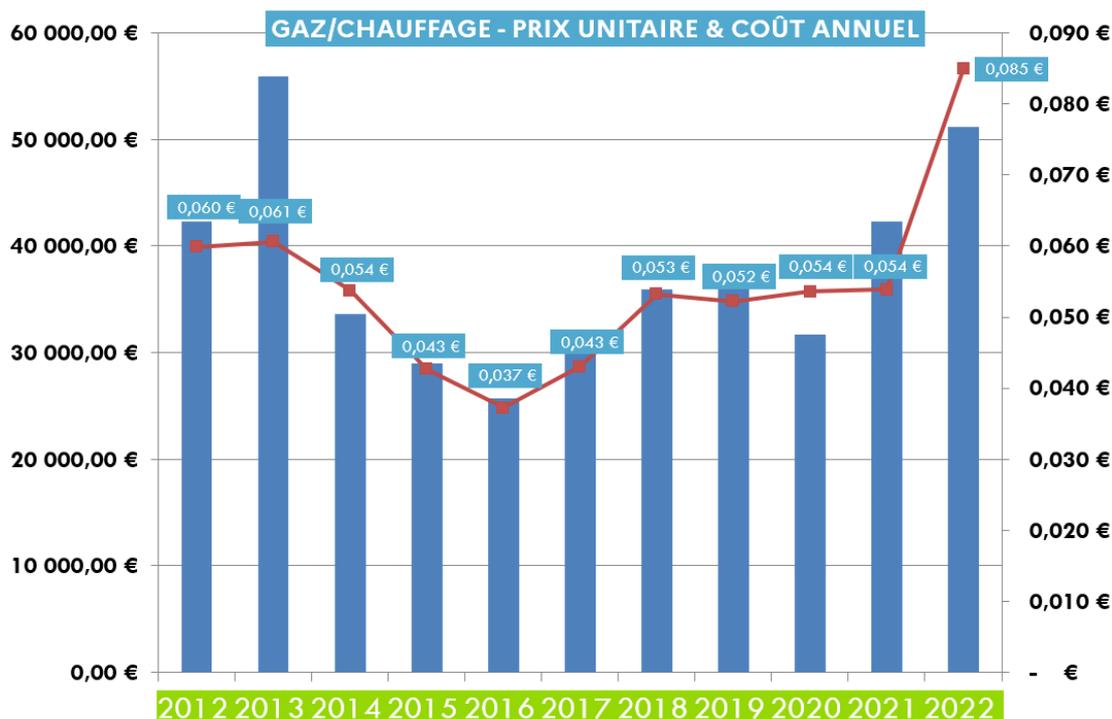
Comme pour l'électricité, la consommation en gaz est liée à l'activité de l'établissement mais est aussi fortement soumise à l'influence climatique. Si la maîtrise de la consommation a été constante de 2015 à 2019, la baisse connue en 2020 s'explique par la période de fermeture du lycée. La très forte consommation en 2021 est liée au respect du protocole sanitaire, exigeant une ventilation maximale des locaux, y compris pendant la période de chauffe. En 2022, les contraintes sanitaires levées, associées à des dispositions de limitation de la consommation, ont permis de faire diminuer sensiblement cette dernière (-24,3%).

	Unité	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Consommation annuelle	kWh	699 611	676 338	706 598	592 451	785 673	602 588
Tarif unitaire	€	0,043	0,053	0,052	0,054	0,054	0,085
Coût annuel	€	30 092,46	35 981,27	36 886,63	31 745,70	42 309,82	51 181,05

Malgré cette sobriété opportune, le coût annuel du chauffage a finalement cru de 21,0%, effet du surcoût tarifaire (+57,4%).

Cet effet a pourtant été modéré par le démarrage en cours d'année (au 1^{er} juillet 2022) du nouveau marché gaz, moins favorable.

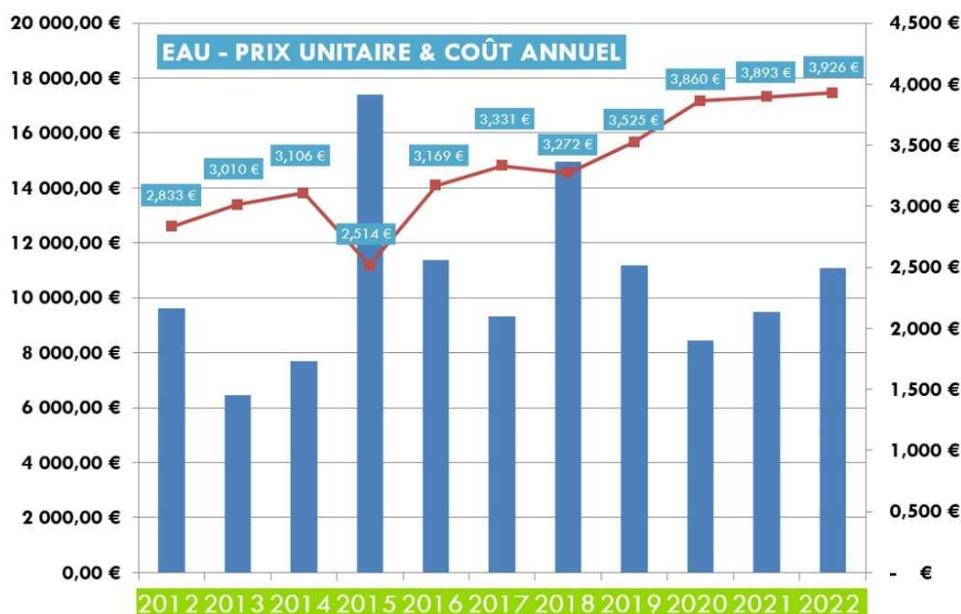




EAU

La consommation en eau a augmenté en 2022, ce qui s'explique par deux constats, un nombre supérieur d'élèves, mais surtout la faiblesse de la pluviométrie pendant une grande partie de l'année, qui n'a pas permis l'usage du récupérateur d'eau de pluie pour alimenter les sanitaires sous l'amphithéâtre. Le prix unitaire augmente modérément (+0,8%). Le coût total annuel croît (+16,7%).

	Unité	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Consommation annuelle	m3	2 802	4 568	3 167	2 191	2 438	2 822
Tarif unitaire	€	3,331	3,272	3,525	3,860	3,883	3,926
Coût annuel	€	9 332,17	14 947,59	11 165,12	8 456,24	9 490,34	11 079,10



ANNEXE



LE BIO ET LE LOCAL À LA RESTAURATION

La restauration est le premier service du budget en masse financière. L'accès au restaurant est un moment essentiel pour les élèves, comme pour les autres rationnaires, qui doivent y trouver la satisfaction indispensable à ce temps de pause.

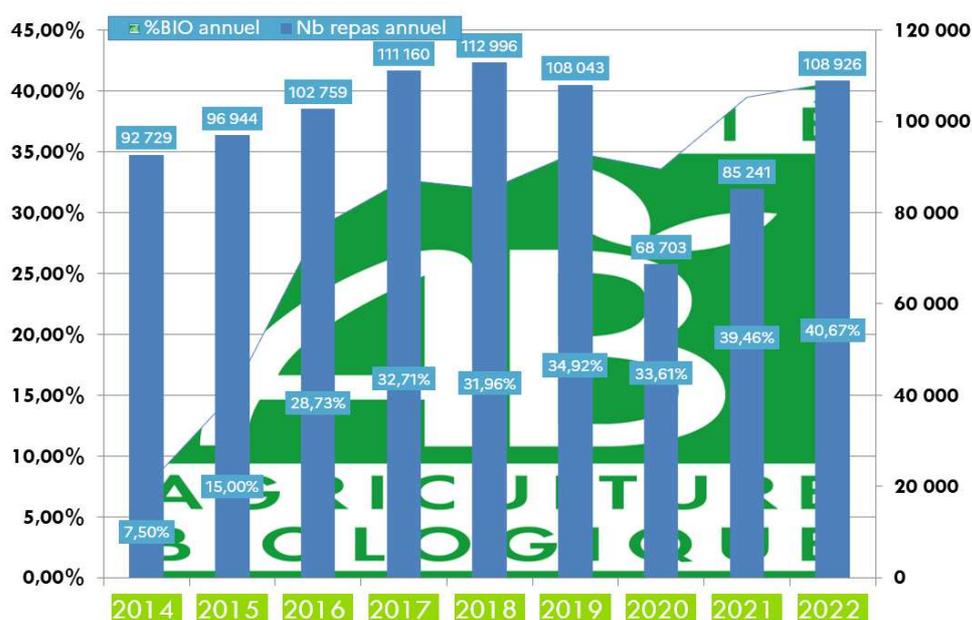
C'est donc un enjeu important, également dans la maîtrise d'équilibres financiers complexes (maintien de tarifs raisonnables, nécessité d'une fréquentation importante et régulière par les convives garantissant des ressources suffisantes et durables, politique d'achat dynamique permettant la fourniture de denrées de qualité à un prix supportable, environnement juridique de l'acheteur public en constante évolution [dématérialisation des marchés publics]).

Depuis plusieurs années, la collectivité territoriale incite fortement les établissements à travailler avec des produits issus de l'agriculture biologique et avec des fournisseurs locaux. Si les règles du marché public interdisent de généraliser la préférence d'un approvisionnement local, l'usage croissant des produits bio est possible.

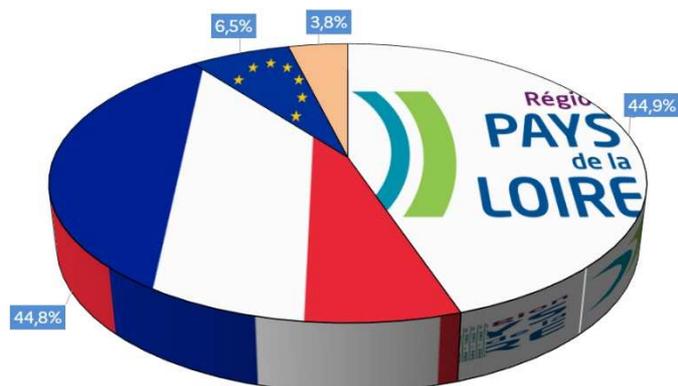
Le lycée Alcide d'ORBIGNY renforce encore en 2022 sa part de produits alimentaires bio servis. Elle atteint 40,47%, malgré un contexte d'inflation tarifaire des denrées alimentaires. Grâce aux fonctionnalités du logiciel *Easylis*, outil de commande alimentaire et de gestion du stock, le suivi de l'origine des produits est désormais possible. En 2022, l'approvisionnement régional atteint 44,9%.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nb repas annuel	101 568	102 759	111 160	112 996	108 043	68 703	85 241	108 926
%BIO annuel	25,30%	28,73%	32,71%	31,96%	34,92%	33,61%	39,46%	40,67%
Coût moyen annuel	2,1957 €	2,3202 €	2,3543 €	2,2219 €	2,3021 €	2,2407 €	2,2594 €	2,2095 €
Prix du repas (base 100 en 2013)	100,0%	100,0%	100,0%	101,0%	101,0%	101,0%	101,0%	101,0%
Part « Appro local »	NC	NC	NC	NC	NC	NC	48,7%	44,9%

Le service de restauration a ouvert 135 jours en 2022. Le nombre de repas servis dépasse celui de 2019, avant la crise COVID. Le nombre de services proposant de la viande bio a même dépassé celui de 2019 (36 en 2022, 31 en 2021, 18 en 2020 ; 34 en 2019). Le coût du repas se réduit même un peu (2,2095 € en 2022, 2,2594 € en 2021 ; 2,2407 € en 2020 ; 2,3021 € en 2019). Les marchés ont fonctionné à plein.



PROVENANCE DES DENRÉES ALIMENTAIRES 2022



- Région PDL + Départements limitrophes
- France (autres départements)
- Hors France
- Non connue ou non renseignée

En matière d’achats alimentaires, le lycée Alcide d’ORBIGNY possède une force d’achat importante, permettant de peser sur les prix proposés par les fournisseurs. L’allotissement exclusivement bio dans certains marchés publics alimentaires publiés par le lycée, contribue à la pérennité de cet effort.

Le lycée organise une Commission Restauration depuis 10 ans. Elle réunit

trois fois dans l’année des élèves, des personnels de la restauration, de l’intendance, de la vie scolaire et l’infirmière scolaire. Des « experts » peuvent y participer (conseiller restauration, diététicien, etc.). La Commission Restauration analyse et transmet les souhaits des élèves en matière de menu et émet également des propositions sur l’aménagement des espaces de restauration.

La valorisation de l’ensemble des déchets alimentaires est effective depuis le 1er janvier 2016. En 2022, le lycée a fait évoluer la méthode de valorisation de ses déchets alimentaires d’une production d’électricité par combustion de l’huile produite, vers un compostage de ceux-ci assurée par une société géographiquement plus proche, et donc avec un impact environnemental moindre.

	2018	2019	2020	2021	2022
Quantité de déchets alimentaires produits (et valorisés) [kg]	12 460	8 644	5 387	7 140	11 361
Production d’électricité induite	4 361	3 025	1 885	2 499	2 205
Kilogrammes de compost produits	/	/	/	/	911
Nombre de repas servis dans l’année	112 996	108 043	68 703	85 241	108 926
Nombre de services de restauration dans l’année	133	132	104	131	135
Nombre moyen de rationnaires par service	849,6	818,5	501,5	650,7	806,9
Quantité moyenne jetée par assiette [g]	110	80	78	84	104
Quantité moyenne jetée par service [kg]	93,684	65,485	51,798	54,504	84,156
Quantité annuelle moyenne produite par rationnaire [kg]	14,666	10,561	10,742	10,973	14,081

La quantité moyenne jetée par assiette, et annuelle produite par rationnaire, a augmenté cette année. Cette évolution est inattendue et survient après 3 années de stabilité. Cette donnée devra être surveillée les années suivantes.

BILAN

ACTIF	Exercice 2022		Exercice 2021		PASSIF	Exercice 2022	Exercice 2021
	Montant Brut	Amor et prov	Montant Net	Montant Net			
ACTIF							
ACTIF IMMOBILISÉ					CAPITAUX PROPRES		
Immobilisations incorporelles (20)	1 987,44 €	1 403,34 €	584,10 €	981,60 €	Biens mis à disposition (102)	420,92 €	638,02 €
Immobilisations corporelles (21)		0,00 €	0,00 €	0,00 €	Biens remis en pleine propriété (103)	0,00 €	0,00 €
- terrains et constructions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Réserves (1068)	109 016,92 €	122 017,74 €
- installations techniques	31 703,07 €	25 037,96 €	6 665,11 €	9 775,42 €	Report à nouveau (110-119)	0,00 €	0,00 €
- collections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Résultat (120-129)	28 139,92 €	-13 000,82 €
- biens historiques et culturels	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Subventions d'investissements (131 à 138-139)	2 704,21 €	4 968,21 €
- autres immobilisations corporelles	7 848,66 €	6 448,11 €	1 400,55 €	2 970,31 €	PROVISIONS		
- autres immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Provisions pour risques et charges (15)	0,00 €	0,00 €
Immobilisations financières (26-27)					DETTES		
- participations et créances rattachées à participation	3 491,50 €	0,00 €	3 491,50 €	3 491,50 €	Dettes financières	0,00 €	0,00 €
- autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	45 030,67 €	32 889,41 €	12 141,26 €	17 218,83 €	TOTAL RESSOURCES STABLES	140 281,97 €	114 623,15 €
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks matières premières (31)	8 843,14 €	0,00 €	8 843,14 €	5 085,50 €	Dettes d'exploitation	99 240,25 €	79 595,20 €
Stocks autres appro (32)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Dettes fournisseurs et comptes rattachés (401 à 408, 419)		
Stocks en cours et produits finis (33-34-35)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Dettes personnels et organismes sociaux (42-43)	0,00 €	0,00 €
Créances d'exploitation	751,40 €	0,00 €	751,40 €	8 332,58 €	Etat et CT (44)	89 147,32 €	34 344,53 €
Créances clients et comptes rattachés (409, 411 à 418)	49 354,10 €	0,00 €	49 354,10 €	8 332,58 €	Autres dettes (181-186-187-46-47)	-51 236,46 €	6 195,79 €
Créances personnels et organismes sociaux (42-43)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Compte de liaison (185)	0,00 €	0,00 €
Etat et CT (44)	13 604,03 €	0,00 €	13 604,03 €	4 614,33 €	Produits constatés d'avance (487)	0,00 €	0,00 €
Autres créances (181-186-187-46-47)	-4 194,88 €	0,00 €	-4 194,88 €	1 186,31 €	Compte de régularisation	1 179,86 €	0,00 €
Valeurs mobilières de placement (500)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	TOTAL PASSIF CIRCULANT	138 330,97 €	120 135,52 €
Compte de liaison (185)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
Trésorerie (51-531-54-585)	198 310,93 €	0,00 €	198 310,93 €	198 321,12 €			
Charges constatées d'avance (486)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
Compte de régularisation	-197,04 €	-197,04 €	-197,04 €	0,00 €			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	266 471,68 €	0,00 €	266 471,68 €	217 539,84 €			
TOTAL GÉNÉRAL	311 502,35 €	32 889,41 €	278 612,94 €	234 758,67 €	TOTAL GÉNÉRAL	278 612,94 €	234 758,67 €